

COLLECTIF DES PARTIS DE L'OPPOSITION CONGOLAISE, SIGNATAIRES DE LA DECLARATION DU 17 AOÛT SUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES DE 2012

CONFERENCE DE PRESSE DU 09 août 2014 A POINTE-NOIRE

Propos liminaire

Mesdames et messieurs les journalistes,

Militantes, militants et sympathisants des partis membres du Collectif de l'Opposition Congolaise,

Le Collectif des Partis de l'Opposition Congolaise est heureux de tenir ce jour cet échange avec la presse de Pointe-Noire, devant vous militants et sympathisants des Partis de l'Opposition Congolaise, échange portant sur l'actualité de la situation politique, économique et sociale de notre pays.

Mesdames et messieurs,

Depuis le 1^{er} août dernier, les masques sont enfin tombés !

En effet, le Président de la République vient enfin de révéler au peuple congolais et ce, en pays étranger, précisément à Washington, ses réelles intentions qu'il a sciemment occultées dans un faux débat sur la Constitution du 20 janvier 2002, débat qu'il a fait animer par des supplétifs de tous ordres et de toutes natures, comme ces « **sages** » d'un autre temps, comme ce ministre Pierre MABIALA prompt à user de l'invective et de la menace milicienne, comme tous ces préparatifs d'un véritable coup d'Etat constitutionnel que notre Collectif a dénoncé une fois encore le 12 juillet dernier à Brazzaville, à savoir :

- l'accumulation d'armes et munitions de guerre ;
- le renforcement et la multiplication des milices ;
- les atteintes aux droits et libertés publiques ;
- l'appropriation privative de l'Etat ;
- l'instrumentalisation des compatriotes débaptisés « sages » et l'exploitation de leur naïveté, de leur misère et de leur ignorance pour le soutien au coup d'Etat constitutionnel ;
- l'affectation des fonds publics à des cadres pour le lobbying et des basses besognes à l'intérieur du pays ;
- le lobbying à coups de dollars à travers le monde, notamment auprès des organisations internationales et les autres pays occidentaux, pour tenter de se maintenir au pouvoir ;
- les graves menaces et autres propos d'intimidation ;

- le recensement administratif spécial nul et maffieux ;
- etc.

Tout ceci a été organisé dans le seul but inavoué de donner, grâce à un système électoral mafieux basé sur la tricherie, un 3^{ème} mandat en 2016 à Denis Sassou-Nguesso.

Le Collectif des Partis de l'Opposition Congolaise, en organisant la présente rencontre avec la presse, a tenu à revenir en détails sur toutes ces questions, auxquelles s'ajoutent les points ci-après :

- les conséquences d'un changement de Constitution ;
- la réactivation de milices privées ;
- le crime social.

❖ **Les conséquences d'un changement de constitution**

Depuis le 31 décembre 2013, le pouvoir a imposé au pays un débat, d'abord sur la révision constitutionnelle et, actuellement, sur le changement de Constitution. Ce débat que d'aucuns estimaient être la préoccupation du peuple profond, s'est finalement révélé une supercherie conforme aux us et coutumes d'un pouvoir qui a assis son règne sur le mensonge, la tricherie et l'outrance de son insolence. En effet ce faux débat est dangereux pour la préservation de la paix, parce que les tenants du changement de constitution n'ont ni la maîtrise des conséquences d'un tel acte, ni la légitimité d'une telle opération d'essence nationale et consensuelle.

En effet, il est clair dans l'esprit des tous les Congolais que la Constitution du 20 janvier 2002 est révisable sauf en ses dispositions verrouillées par l'article 185 alinéa 3, notamment celles ayant trait à la forme républicaine et le caractère laïc de l'Etat et, le nombre de mandats du président de la République limité à deux.

Le pouvoir a bel et bien connaissance du dispositif prévu pour opérer d'éventuelles révisions et/ou insertions des questions prétendument non abordées jusque-là, en s'appuyant par exemple sur l'article 86 qui en fixe la matière. Par contre, en invoquant la question du changement de Constitution « *conformément aux mécanismes prévus au TITRE XVIII de l'actuelle Constitution, en ses articles 185, 186 et 187* » selon la conclusion de la Commission de la Majorité Présidentielle pour le changement de Constitution, le pouvoir s'expose à une nouvelle et flagrante violation de la Constitution car les articles pris en référence ne font allusion qu'à la révision de la Constitution et non à son **changement**.

Bien plus, le pouvoir se heurte à la reconnaissance de la faillite générale de l'Etat et à la déchéance de toutes les institutions.

En effet, changer la Constitution du 20 janvier 2002, c'est d'abord prononcer son abrogation, ensuite constater la déchéance des institutions « Présidence de la République », « Sénat », « Assemblée Nationale », « Cour Constitutionnelle », « Conseil Economique et Social », « Commission Nationale des Droits de l'Homme », « Conseil Supérieur de la Liberté de

Communication » et tous les Conseils départementaux et municipaux déjà frappés d'illégalité depuis le 31 juillet 2013.

C'est enfin mettre en place une Constituante pour l'installation des institutions provisoires, l'élaboration d'une nouvelle Constitution, l'organisation d'un véritable recensement administratif spécial en vue d'obtenir un corps électoral fiable qui servirait de base d'organisation d'un référendum constitutionnel.

Aucun juriste digne de ce nom ne saurait nous en dire le contraire. Et, dans tout cela, le pouvoir en place ne peut ni se prévaloir de se constituer Constituante, ni le faire tout seul.

En voulant procéder ainsi, le pouvoir ne percevait pas qu'il conduisait ainsi le pays à une crise dont personne n'avait besoin, pour un pays prétendument bien gouverné.

Voilà quelqu'un qui se dit visionnaire, qui a changé huit (8) fois de Constitution et qui pense que la neuvième (9^{ème}) fois serait la bonne pour lui permettre d'atteindre des performances inédites pour arrimer le Congo à la pseudo émergence proclamée pour 2025 !

Voilà quelqu'un qui se dit efficace et bâtisseur infatigable dans sa gouvernance alors que tout autour de lui sévit une crise multidimensionnelle qu'aucun Congolais digne de ce nom ne peut contredire.

Pourquoi ne prête-t-il pas attention aux appels répétés du Collectif des Partis de l'Opposition Congolaise à un dialogue entre toutes les forces vives de la Nation ?

La question du changement de Constitution ramène visiblement le pays à la pensée unique et totalitaire, jadis illustrée par les slogans du genre « Votez rouge », conçue pour aiguiller tout un peuple vers une et une seule option, à savoir : le règlement de l'avenir politique de la seule personne du président de la République actuel et des membres de son clan par la voie de la « *monarchisation* » du pouvoir.

Le pouvoir qui exploite la naïveté des pauvres paysans pompeusement dénommés « **sages** », demande à ceux-ci d'exiger l'organisation d'un référendum sur un changement de constitution sans leur dire pourquoi un changement de constitution.

Mais nous savons bien que le président Denis Sassou-Nguesso nous cachait une entourloupe, c'est-à-dire un troisième mandat à la tête du pays alors que la Constitution le lui interdit.

Poussé dans ses retranchements, Denis Sassou-Nguesso vient d'avouer publiquement à Washington, ses intentions de demeurer au pouvoir et d'organiser le vacarme sur le changement de la Constitution dans un pays où le peuple qu'il invoque à tour de bras s'interroge plutôt sur :

- la dégradation de la situation sociale :
- le chômage endémique des jeunes ;

- la pauvreté généralisée ;
- l’absence d’eau potable, d’électricité et autres services sociaux de base ;
- le déficit de démocratie illustré par l’organisation sempiternelle d’élections chaotiques et truquées ;
- l’organisation mafieuse d’opérations de recensement électoral depuis 2001, illustrée aujourd’hui par le faux recensement administratif spécial actuel sur lequel le pouvoir veut s’appuyer pour imposer un faux corps électoral à un éventuel référendum constitutionnel.

On peut se poser la question de savoir pourquoi Denis Sassou-Nguesso est allé dévoiler, dans un pays étranger, des intentions qu’il a longuement cachées dans son propre pays. Il croyait placer l’administration américaine devant un fait accompli.

Erreur ! John KERRY est sur ce dossier depuis longtemps et il insiste sur le respect des limites des mandats, en déclarant ce qui suit au cours d’une communication au niveau du sommet : « ***Nous continuerons à défendre les limites de mandats imposées par les constitutions et nous inciterons les responsables à ne pas modifier les constitutions nationales pour un profit personnel ou politique.*** »

A la réalité, le président Denis Sassou-Nguesso veut organiser un passage en force. Pour cela, il pense y parvenir soit par l’imposition d’un référendum, soit par la création d’une crise sociopolitique qui justifierait un état d’urgence.

Mais si d’aventure, Denis Sassou Nguesso n’écoutait ou n’acceptait pas la sage recommandation de John KERRY, le Collectif lui suggère d’écouter les propos de Linda T Greefield , Vice-secrétaire d’Etat chargée des affaires africaines dans son interview à RFI du 05 août 2014 où elle déclare en substance : « ***...nous allons encourager les dirigeants à respecter leur constitution ; nous n’avons pas le pouvoir d’imposer notre vision, mais notre voix est forte, elle porte et elle est respectée et nous ferons connaître notre point de vue. S’il n’est pas accepté, nous allons continuer à soutenir les opportunités qui permettront de trouver les moyens pour que les populations de ces pays puissent s’exprimer et pour que leurs droits soient respectés.*** »

A bon entendeur ! Salut !

❖ La réactivation des milices privées

Le pouvoir, n’entrevoiant d’issue ni pour la révision de l’article 185, ni pour le changement de toute la Constitution, c’est-à-dire son abrogation, n’a pour option salvatrice que la création de troubles socio-politiques, cette vieille recette du monopartisme, pour lui permettre de recourir non pas à la Force Publique, mais aux milices privées qui lui sont inféodées !

C’est dans ce cadre que le pouvoir a entrepris de remettre à flot :

- la milice « **Cocoye** » par l’entremise du ministre Pierre MABIALA, dans les pays du Niari ;

- la milice « **GRB** » par le Général Jean-François NDENGUET, qui s'est illustrée dans l'opération « Mbata ya Bakolo » dans le département autonome de Brazzaville ;
- les milices « **SASPN** » à Mpila par l'entremise du tout jeune Général OBOA de la Garde Républicaine.

Dans la même veine, il est organisé depuis un certain temps des recrutements et des formations militaires, de façon expresse et spécifiquement, à Obouya et à Oyo.

Pour la remise à flot et le renforcement de ces anciennes milices, le président Denis Sassou-Nguesso a fait débloquer du Trésor Public des sommes faramineuses.

Il n'est pas étonnant de recourir à de tels agendas dès lors que le pouvoir sait pertinemment que la Force publique ne peut pas être utilisée pour le soutien à un désordre découlant de l'abrogation volontaire, par une fraction d'un peuple, de la loi fondamentale de notre pays.

Surabondamment, le pouvoir est véritablement orienté sur l'option de conflit sociopolitique, la dernière trouvaille de Denis Sassou-Nguesso étant la prise du décret n° 2014-241 du 28 mai 2014 portant suppression des contrôles des marchandises en circulation sur le territoire national.

Paradoxe ! Comment est-il possible que dans un pays qui, prétendument pour des questions de sécurité, d'ordre et de paix, est en pleine opération de contrôle des étrangers en situation irrégulière, dénommée Mbata Ya bakolo, - comment, disions-nous, est-il possible que le pouvoir ose laisser circuler, sur l'ensemble du territoire national, des marchandises en containers sous prétexte de lutter contre la cherté de la vie alors que, au sujet des containers, non seulement le Congo a vécu l'expérience malheureuse d'importation de déchets toxiques et d'aliments avariés, mais encore et surtout, l'entrée aux frontières des containers remplis d'armes et de munitions de guerre au nom de la présidence de la République ?

Comment cela est-il possible lorsqu'un certain colonel MBANGO croupit encore à la maison d'arrêt de Brazzaville, motif pris d'avoir déposé un container rempli d'armes en libre circulation dans le Département du Pool ?

Non ! Le peuple congolais doit savoir que Denis Sassou-Nguesso nous mène à la guerre, l'option qui lui réussit le plus car ne c'est que comme cela qu'il peut, après avoir organisé une guerre pour son retour aux affaires en octobre 1997, réussir de se maintenir au pouvoir au-delà de 2016.

❖ **Le crime social**

Le 13 août 2012, dans son message sur l'état de la Nation, le président Denis Sassou-Nguesso avouait que la question sociale était le maillon le plus faible de sa gouvernance. Aujourd'hui, force est de constater qu'il s'agit plutôt d'un crime social généralisé.

A titre d'illustration, le Collectif des Partis de l'Opposition Congolaise constate que le pouvoir a décidé d'abandonner, complètement et sans émotion, les étudiants congolais boursiers à l'étranger. Comment peut-on imaginer que depuis un an nos étudiants au Sénégal, en Roumanie, etc., soient jusqu'à ce jour sans bourse, avec à la clé des frais d'études non payés depuis plusieurs années.

Quant à ceux de Brazzaville, ils ont dû recourir à un mouvement de grève pour obtenir le paiement du dernier semestre de l'année 2013. Et que dire du drame que vivent nos étudiants qui viennent d'être rapatriés de Kinshasa du fait de l'opération Mbata ya Bakolo ! Pendant ce temps, des centaines de millions sont débloqués par le Trésor Public au profit des campagnes d'animation des réunions en faveur du changement de la Constitution pour obtenir un troisième mandat présidentiel qui lui est pourtant interdit par la Constitution. Quel culot ! Quel cynisme !

S'agissant toujours du crime social qui pourrait être étendu au crime environnemental particulièrement dans cette localité-ci, comment comprendre que Pointe-Noire, la capitale économique, ville pétrolière de réputation internationale, baigne de tous temps dans une insalubrité insoutenable et singulièrement pendant les saisons pluvieuses, ceci, après avoir connu une soi-disant municipalisation accélérée ?

Mesdames et messieurs les journalistes,

Militantes, militants et sympathisants des Partis de l'Opposition congolaise,

Le Collectif des Partis de l'Opposition Congolaise, soucieux de la préservation de la paix chèrement recouvrée par notre peuple au prix de son sang, met en garde le pouvoir dans ses manœuvres de manipulation de la jeunesse congolaise en vue d'une nouvelle « milicialisation » visant à verser le sang des paisibles populations congolaises.

En effet, comment comprendre le scénario qui consiste à jouer au médiateur entre des milices semant la terreur en Centrafrique, d'une part et, s'aventurer à remettre en mouvement des milices congolaises prétendument dissoutes ?

Comme il l'a déjà dit que le pays court et court des graves dangers, le Collectif des Partis de l'Opposition Congolaise attire l'attention de la Communauté Internationale devant l'imminence de nouveaux drames sur le sol congolais.

Face aux risques graves que court le pays, le Collectif des Partis de l'Opposition Congolaise estime que le pouvoir, plutôt que de chercher à créer des troubles afin de passer en force, a intérêt à choisir la voie de la raison que nous n'avons jamais cessé de lui proposer, à savoir : **la convocation et la tenue des Etats Généraux de la Nation, c'est-à-dire le dialogue national sans exclusive des forces vives de la Nation**, le seul qui permette au pays d'éviter des graves déchirements, de réaliser l'alternance dans la paix et une sortie sans à-coups de Denis SASSOU-NGUESSO en 2016.

Le Collectif rappelle aux amis du Congo le danger qui guette ce pays si le pouvoir venait à imposer son changement de Constitution.

Le Collectif des Partis de l'Opposition Congolaise appelle les militants et sympathisants à redoubler de vigilance et à ne pas céder aux actes de provocations de quelque nature que ce soit.

- **Non au changement de la Constitution !**
- **Non à un 3^{ème} mandat de Denis Sassou Nguesso !**
- **Non aux résultats du recensement administratif spécial !**
- **Non aux élections locales programmées !**
- **Oui aux Etats Généraux de la Nation !**
- **Oui à l'alternance démocratique en 2016 !**
- **Vive le Congo !**

Fait à Brazzaville, le 09 août 2014

Le Collège des Présidents